

### **3. ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES**

## LA FRANCOPHONIE NIGÉRIANE : SCHEMA D'UNE STRUCTURE COMMUNICATIVE

L'apprentissage d'une langue dans un milieu autre que celui où elle se parle donne l'occasion de réfléchir davantage sur le sort de cette langue non seulement à travers le temps mais à travers l'espace. Soucieux d'exprimer ses désirs, ses sentiments, ses pensées, aussi fidèlement que le permet sa langue de première acquisition, l'apprenant d'une langue étrangère produit des énoncés qui, à y regarder de près, sont quelquefois loin de s'agencer avec l'esprit de la langue étrangère en question. Les énoncés traduisent soit une fausse équivalence structurelle, soit une maladresse sémantique. Le résultat en est que la communication n'est pas efficace, provoquant des quiproquos, des contresens, des malentendus ou des effets simplement cocasses.

Pour cette étude, les apprenants de la langue française au Nigéria peuvent se diviser en deux grands groupes :

- les étudiants au niveau pré-universitaire (école secondaire et école professionnelle d'enseignement dite Collège d'Éducation) et
- les étudiants au niveau universitaire.

Nous posons comme hypothèse de départ que le niveau universitaire est le sommet des études de français au Nigéria étant donné que c'est là où les plus grandes ressources intellectuelles et matérielles sont souvent réunies pour l'épanouissement de l'enseignement. Les apprenants universitaires nous paraissent donc les agents les plus stables de la valorisation du style communicatif des apprenants nigériens de français.

L'étude du français, langue étrangère, nous oblige très souvent à évaluer la compétence de l'apprenant au niveau de la prononciation aussi bien qu'au niveau de la syntaxe. Ceci est dû au fait que l'on croit (et à raison) que la compétence de l'apprenant d'une langue se base essentiellement sur l'adéquation articulatoire et syntaxique. Il s'ensuit que la plupart des efforts pédagogiques se centrent sur les notions d'orthographe et de grammaticalité. Or, lorsque l'on fait une analyse plus rigoureuse de la compétence linguistique des apprenants à un niveau supérieur, on constate qu'à ce niveau les apprenants ont bien compris les principales règles du jeu quant à la production orale et à l'agencement acceptable des formes, mais qu'il existe dans les énoncés des tournures qui, pour la plupart, ne portent pas atteinte à la grammaticalité certes, mais que l'on ne manquerait pas de qualifier de particulières ou spéciales.

L'objectif de cet article est donc d'étudier le style communicatif (écrit ou oral) des apprenants nigériens de français afin d'y identifier les éléments clés qui semblent s'écarter du modèle attendu dans le circuit communicatif quotidien chez les Français. Ces données, nous allons essayer de les catégoriser et de les analyser. Les apprenants qui ont fait l'objet de ce rapport étaient des étudiants de français de l'Université d'Ilorin, Ilorin-Nigéria. Ils avaient passé au moment de l'étude deux ans d'études à l'Université y compris l'année passée au Togo (pays francophone

limitrophe). Il a été question d'observer attentivement pendant six mois les modes d'interaction entre les étudiants surtout dans la salle de classe, au bureau, dans les couloirs de la faculté, aux réunions provoquées par des séances cinématographiques et des soirées dansantes du Club de français. On a dressé une liste d'expressions et de tournures qui nous semblaient spéciales pour une étude détaillée. Une première démarche consisterait à "valider" les éléments recensés par les techniques de réévaluation : dialogues simples, scènes artificielles, questions et réponses. Étaient rejetés les éléments dont l'emploi n'était pas attesté plus d'une fois dans trois mois surtout après l'application de techniques de déduction.

Comme nous allons le démontrer plus loin, les énoncés nous permettent de dire que dans la plupart des cas, les apprenants ont bien maîtrisé la langue française du point de vue prononciation et grammaire mais qu'ils se sont conçu un style discursif qui est caractérisé par la formalité, l'extension sémantique des lexèmes, des formules de politesse peu usuelles, la juxtaposition des termes contradictoires, les mélanges de codes, l'abus de certains mots, des tournures interjectives exogènes, des parallélismes interlingues et ainsi de suite. Le reste de cet exposé est la mise en détails de cette observation sommaire.

Bien qu'il soit hors de doute que la question de formalité est importante dans tout acte de communication, il est tout de même significatif que lorsque le langage formel est utilisé là où il ne faut pas, le langage risque de paraître étriqué ou affecté. Il est vrai qu'à des moments solennels comme la conférence, le tribunal, le discours public, la réunion du bureau de gestion, l'enterrement, le mariage ou la séance de distribution de prix, on s'attend bien à un discours très formel. En français, le discours est caractérisé par l'emploi soutenu de phrases complètes, de conjonctifs, de style dit indirect, et par l'impersonnalité (cf. Richaudeau, 1973). C'est essentiellement de tels traits que l'on trouve dans le discours de plusieurs des étudiants qui sont l'objet de notre étude. En voici quelques démonstrations. Là où l'étudiant aurait dû dire :

- 1 - Impossible de trouver une place ?
- 2 - Tu es gentille Rita.
- 3 - Ma mère m'a demandé : "on part bientôt" ?
- 4 - Je vais crier, comme ça vous m'entendrez.
- 5 - Tu nous accompagneras ?

voici le patron général des options discursives qu'ils proposent :

- 1a - Il est impossible de trouver une place ?
- 2a - Vous êtes gentille, Rita.
- 3a - Ma mère m'a demandé si nous partirions bientôt ?
- 4a - Je crierai pour que vous m'entendiez.
- 5a - Est-ce que tu nous accompagneras ?

Ce que nous constatons donc est une surexploitation du contexte formel du discours, ce qui renseigne sur les choix verbaux.

### Extension sémantique du lexique :

Chaque mot, on le reconnaît, a un sens, qu'il soit virtuel ou réel. Le génie de la langue n'exclut pas la possibilité de faire varier le sens d'un mot, souvent par effet de métaphore, de ce qu'il est d'ordinaire son propre de désigner. C'est le cas de "tête" qui ne renvoie plus uniquement à une partie supérieure du corps humain mais aussi au chef d'un bureau. Il y a beaucoup d'autres mots en français dont l'évolution a permis une revalorisation du système lexical de la langue. Or, lorsque les usages premiers de la langue ne permettent pas de réaliser l'essence conceptuelle souhaitée, il y a risque de contre-sens ou de surprises ! Plusieurs mots français ont trouvé ce genre de sort grâce à l'usage qu'en ont fait les étudiants étrangers de français dans la catégorie étudiée.

L'univers sémantique des mots tels que "oeil", "doigt", "prendre" "saisir" favorise des interprétations diverses comme le démontrent les phrases suivantes :

6a - j'ai planté un **chou**

6b - pardonne-moi, mon **chou**

7a - quelque chose m'est entré dans l'**oeil**

7b - il faut le tenir à l'**oeil**

8a - Pierre s'est blessé au **doigt**

9a - **Prenez** ce livre

9b - **Prenez** la porte

Et l'effet métaphorique de certaines des tournures est facile à retenir.

Il en va autrement pour des données recueillies auprès des étudiants de français à l'Université en question. Le plus remarquable exemple est l'emploi des titres\*. On constate à ce propos qu'il y a une prédilection pour Professeur, Docteur, Chef, Ingénieur, Avocat employé comme titres aux dépens de Monsieur/Madame/Mademoiselle. Il est rare de ne pas se faire corriger par les enthousiastes socio-professionnels (mais hélas peu conscients du bon usage en français) si l'on insiste sur les titres "Monsieur" ou "Madame" qui, dans l'esprit des Français, est senti comme étant le plus noble et plus honorable. Par conséquent, on lit dans maints mémoires de licence des phrases du type :

10b - je remercie Monsieur x pour ses conseils professionnels.

Ce n'est pas seulement dans les mémoires que l'on constate cet abus de titres ; dans des contextes où la présentation est de mise, les étudiants ne sont pas satisfaits de dire que leur père s'appelle Monsieur x, y, z mais le Chef/l'Ingénieur/le Docteur/l'Avocat etc. x, y, z. On n'a pas d'exemples suivis de l'abandon de Madame

\* Cette question vue de la perspective de l'anglais, langue seconde au Nigéria, a fait l'objet d'une étude détaillée dans l'article de Funsho Akere (1978) : "Socio-cultural constraints and the Emergence of a Standard Nigerian English", *Anthropological Linguistics*, 20, pp. 407-21.

ou de Mademoiselle comme titre social. La raison en est probablement que les femmes ne sont pas aussi coupables de vanité socio-professionnelle que les hommes. Mais ce serait une raison partielle, car l'usage des titres socio-professionnels et l'insistance sur la détermination des noms dits honorables par ces titres n'excluent pas du tout les étudiants.

Deux autres exemples de l'extension "surprenante" du domaine opérationnel des mots s'imposent : l'emploi de "soumettre" et de "espérer". Les phrases suivantes en disent long sur le nouveau génie prêté à la langue française à travers ses mots :

11 - je ne peux pas vous attendre, je vais soumettre mon devoir, où "soumettre" est interprété comme synonyme de "rendre" et

12 - On vous espère demain à 10 heures, n'est-ce pas ?, où "espère" remplace, bien qu'à tort, "attendre".

Parfois on n'arrive pas à s'inspirer correctement de la structure générale de l'énoncé pour deviner le sens exact sinon en ayant recours à une autre langue. C'est le cas de l'énoncé 14 en particulier dans ce petit dialogue :

A.13 - Tu as fait l'examen ?

B.14 - Oui, mais je ne l'ai pas passé.

Il faut avoir une notion de l'anglais, en l'occurrence, langue officielle de base pour tous les apprenants en cause, pour restituer le sens visé dans 14. Autrement, plutôt que de proposer que B n'a pas réussi à son examen, on aurait tendance à qualifier la réponse de B de contradictoire, n'allant pas de pair avec oui, étant donné que "passer un examen" veut dire "faire un examen" !

En fait, la juxtaposition des termes contradictoires est un trait reconnu au modèle communicatif épousé par la majorité des étudiants dont nous examinerons la performance. Sensiblement, par effet de leur séjour dans un pays francophone d'Afrique, les étudiants concernés ont l'habitude de juxtaposer "ici" et "là" bien que l'objectif soit autre de dire "ici". Examinons le dialogue suivant à cet égard :

15 - Béatrice : Où est-ce que je peux mettre votre livre ?

16 - Alice : Vous pouvez le laisser sur ce coin auprès de mon oreiller.

17 - Béatrice : Ici là ?

18 - Alice : Oui... merci.

Ce qui est intéressant est que les étudiants sont capables d'employer les deux adverbes "ici" et "là" sans ambiguïté dans d'autres contextes :

19 - C'est ici notre bibliothèque.

20 - C'est là qu'il faut attendre.

### Formule de politesse :

On peut concevoir la politesse verbale comme un levain pour les interactions dyadiques, et aussi comme une expression de respect sous-entendu. Les études menées jusqu'ici sur la question (cf. Ferguson (1976), Ervin-Tripp (1972), Maley (1972), Brown and Gilman (1960), Paulston (1977), parmi d'autres) devraient conduire à l'hypothèse d'une couche de politesse dont la mécanique langagière est disponible à toutes les communautés du monde. Mais si l'on reconnaît la possibilité

d'une grande variabilité dans l'exploitation linguistique du phénomène-politesse, selon les langues, on peut toutefois postuler que chaque communauté linguistique garderait jalousement l'éthos de ce trait et tiendrait à ce que tout usager autochtone ou étranger de la langue en question, se conforme à la norme, tout au moins dans ses grandes lignes.

Chez les étudiants observés, cependant, trois sortes de particularités semblent distinguer leur maniement des structures linguistiques associées à l'expression de la politesse en français. Les particularités peuvent être analysées sous les rubriques suivantes :

- a) expression de demande,
- b) expression de remerciement,
- c) expression phatique.

a) expression de demande :

En guise d'illustration, on se servira des énoncés que voici :

21 - Etudiant : Bonjour Monsieur.

22 - Professeur : Bonjour, ça va ? je peux vous aider ?

23 - Etudiant : Oui, je veux utiliser votre dictionnaire.

La dernière intervention de l'étudiant dans le dialogue est certes une démonstration d'une maîtrise limitée des valeurs de "vouloir" mais pour lui, elle présente une tentative suffisante d'une demande de renseignements à un professeur. Il n'est pas rare que le professeur réagisse en disant :

24 - mais allez-y !

Si l'intervention 23 est chez nos sujets un exemple d'une sous-manipulation des structures linguistiques disponibles en français pour réaliser la politesse/une demande polie, l'emploi de "il faut" en constitue un autre. Plusieurs fois, il est question d'un emploi exorbitant de cette expression :

25 - Il faut nous expliquer ce problème.

26 - Il faut nous dire si l'année à l'étranger sera gratuite maintenant.

Comme pour la plupart des énoncés évoqués plus haut, les énoncés 25, 26 ne présentent rien d'anormal au point de vue grammatical. L'accord entre "faut" et l'infinitif est bien respecté ; il en va de même pour la position de l'objet indirect, entre autres. Ce qui est critiquable est le choix des éléments et parfois leur modalité. Et c'est ce que nous soulignons.

b) expression de remerciement :

Seul un exemple retiendra notre attention. Cet exemple repose sur la formule : Merci + pour + circonstanciel de temps, ce qui donne lieu à un énoncé tel :

27 - Merci pour hier.

La gratitude, nous en convenons, est l'objectif visé pour le locuteur quand il met en oeuvre ce style, et on ne peut pas manquer d'en flairer l'essence. Contrairement aux énoncés 25 et 26 par exemple, ce présent énoncé semble

combiner un problème de syntaxe avec celui de propriété sociolinguistique. Autrement dit, peut-on faire suivre immédiatement "Merci pour" par un complément circonstanciel dit de temps ? Et peut-on penser à la culture française de remerciement comme comportant le facteur "temps de service rendu" comme étant un élément intégrant ? Si oui, est-ce que le facteur se manifeste syntaxiquement comme le fait croire l'énoncé 27 ?

Nous sommes de l'avis que bien que le français ne soit pas indifférent au temps où le service est rendu, il en dispose autrement qu'en 27. Les possibilités suivantes sont à considérer :

28 - Merci pour votre service/du week-end passé.

29 - Merci pour votre assistance d'hier/du week-end passé.

30 - Merci pour m'avoir aidé hier/le week-end passé.

Ce qu'il faut donc retenir ici est que le groupe lexical (monème ou syntème) doit figurer (s'il le faut) après le complément d'objet. Ce raisonnement conduit alors au schéma structurel ci-dessous :

Merci + pour + C.O.D. + Prép. + Circons. + temps

Il faut prévoir des modifications selon la rigueur structurelle de l'énoncé évoqué.

c) expression phatique :

Nous entendons, avec Jakobson (1963), toute expression qui s'attache à une volonté d'assurer les liens sociaux, souvent positifs. Elle n'a donc pas de sens en elle-même : son sens repose sur le fond émotionnel qui constitue son investissement. Alors qu'en français contemporain on reconnaît des tournures comme : Allô !, ça va ?, Bonjour ! comme remplissant le rôle phatique, le style communicatif des sujets étudiés tend à en enrichir le répertoire ainsi qu'en témoignent les tournures suivantes :

31 - Ça fait trois jours !

32 - Bonne assise !

33 - Bon travail !

34 - Bonne digestion !

L'énoncé 31 se dit quand le locuteur revoit le destinataire après trois jours ou au-delà. "Bonne assise" est une locution qui renvoie à une situation où le destinataire (souvent quelqu'un digne de respect) se trouve assis. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre en français standard : "Bon travail" se dit ici non en guise de confirmer un jugement favorable sur un travail déjà fait ou à un degré appréciable d'accomplissement mais pour "saluer" quelqu'un que l'on trouve au travail.

**Glissement unilinéaire du lexique :**

Côte à côte avec ce que nous avons décrit comme une surexploitation des valeurs sémantiques du lexique, se trouve une tendance opposée : une restriction des valeurs sémantiques du lexique, donnant lieu à une insistance sur une tranche

particulière de la gamme sémantique que revêt un mot. Par conséquent, toute exploitation du mot provoque une réaction de choc. C'est ainsi que le mot "fou" n'est employé par les sujets que pour désigner "une personne atteinte de troubles, de désordres mentaux". C'est ainsi également qu'une phrase telle que :

35 - Mes étudiants ont fait les fous toute la journée, ou

36 - Plus on est de fous, plus on rit.

ne manquent pas de désorienter les sujets. Rien ne nous convainc mieux d'une maîtrise partielle du sens de "fou" que le désarroi provoqué chez les sujets par l'expression :

37 - Tu es fou ?

dite pourtant dans un esprit de camaraderie.

La même remarque vaut aussi pour l'expression "pardon". Une observation attentive et suivie des sujets montre que l'expression "pardon" implique seulement que le locuteur veut reconnaître son tort et rien de plus. Il en résulte donc que les sujets ont du mal à distinguer "pardon" dit en reconnaissance d'un tort et "pardon" quand on se fraie un passage dans une foule, par exemple.

### L'injure en français :

Parce que l'interaction sociale se mesure en termes de concession et de tension, on ne peut pas ne pas avoir des moments de politesse entrelardés d'impolitesse. Cette dernière s'exprime dans la langue française de différentes façons. A part les gestes particuliers, il y a l'emploi de mots caractéristiques comme "merde", "ta gueule", "cinglé" "espèce de + "mot d'injure", etc. Au regard de ce que nous constatons chez les étudiants francisants du cadre en question, il saute aux yeux que lorsque le besoin d'injurier se fait sentir, on n'a pas recours à des expressions telles que celles que nous venons d'énumérer. Ce que l'on entend relève de certaines parties du corps, qui, elles, semblent être mises en cause à travers l'expression "regarde", comme dans

38 - Regarde sa bouche / sa tête / son nez / ses yeux, etc.

Notons en passant l'emploi du possessif de la troisième personne comme si on parlait d'une tierce personne. Ce n'est nullement le cas. C'est d'après les enquêtes, pour renforcer l'injure. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'aux yeux des Français, un énoncé comme celui de 38 n'est senti que comme une invitation (curieuse peut-être) à regarder une partie du corps particulière.

### Mélange de codes :

La notion de code switching n'est pas nouvelle dans la littérature sociolinguistique (cf. Blom and Gumperz (1972), Gumperz (1976), Saville-Troike (1982)). D'après Saville-Troike (1982) "code-switching" renvoie au changement de langues constaté dans un seul événement discursif. Elle va plus loin en postulant une distinction non seulement entre changement de code et changement de style "Style-shifting" mais aussi entre changements d'une phrase à l'autre, c'est-à-dire

entre ce qu'elle appelle "intra-sentential shifting" et "inter-sentential shifting" respectivement. L'étude du répertoire communicatif des sujets révèle quand même qu'une autre mise au point s'impose ; car nous constatons chez nos sujets non seulement un changement de codes et de styles, mais un mélange de codes surtout au niveau des interjections, dans la mesure où des interjections utilisées sont parfois tirées d'un stock étranger à la langue française. Considérons les propos suivants à cet égard :

39 - Abbah, est-ce que c'est votre affaire ?

40 - A) J'étais chez toi hier, j'ai même téléphoné, mais personne n'a répondu.

41 - B) Yoh[jɔ:], j'étais chez ma tante

42 - A) Pourquoi est-il triste aujourd'hui ?

43 - B) Tu sais que sa mère est morte

44 - A) Yéé, [je:], depuis quand ?

Il faut tout d'abord préciser que les termes "abbah" [aba], [jɔ:], [je:] proviennent de trois sources linguistiques différentes : haoussa, mina et yorouba respectivement. Nous sommes tentés de parler de mélange de codes plutôt que de changement de codes ici parce que le comportement linguistique des sujets enquêtés sous-entend un trait de communication caractérisé par l'intervention peu systématique des éléments. Ainsi, nous pouvons nous attendre à un choix différent des éléments dans le même contexte, suivant les humeurs. Quelquefois il y a co-existence...

Comme pour souligner le caractère systématique de ce choix, on constate une co-existence dans la même séquence, de deux éléments synonymes bien qu'ils appartiennent à deux sources différentes. C'est ainsi que "abbah" peut s'accompagner de "dis donc", "joo" de "c'est dommage", "yéé" de "hélas" !

Le mélange de codes, rappelons-le, n'est pas réservé exclusivement au domaine d'interjections. On trouve des moments où le dialogue laisse entendre des mélanges sous-jacents. Le dialogue suivant recueilli dans un couloir universitaire en résume le point :

45 - A) votre soeur ne vous a pas donné ma carte ?

46 - B) Quelle carte ?

47 - A) Ma carte d'invitation pour mon mariage.

48 - Ah si, dalū, je n'y manquerai pas.

L'énoncé 48 comporte "dalū", un élément igbo (langue nigériane) qui signifie "merci". Cet état de chose, tout en confirmant notre point de vue selon lequel le mélange de codes se manifeste à d'autres niveaux que celui d'interjections, nous rappelle que pour avoir l'effet désiré, le mélange (souvent inconscient) doit se faire lorsque l'interlocuteur partage avec le locuteur les mêmes réseaux linguistiques. En outre, rien n'empêche le locuteur de multiplier les synonymes ici aussi comme dans le cas d'interjections. Il n'y a donc rien d'étonnant d'entendre un énoncé comme :

49 - Ah si, dalū ; je n'y manquerai pas, merci.

Le style communicatif ordinaire des sujets captés dans leur parler quotidien est déterminé dans une grande mesure et par le format linguistique d'enseignement et par l'empreinte d'une vision du monde particulière. Le format linguistique

d'enseignement étant largement à base littéraire, les sujets ne peuvent guère résister à des nuances littéraires qui, elles, n'excluent pas l'usage frappant des conjonctifs là où par exemple la dislocation et le discours dit direct, traits typiques du parlé, sont de mise. Par conséquent, l'on dit plus souvent des tournures telles :

50 - Lorsque j'ai vu mon frère il m'a dit de vous remercier, au lieu de :

51 - Mon frère, je l'ai vu, et il m'a dit de vous remercier.

De la même façon, les sujets n'apprécient guère que :

52 - Il m'a dit : "Tu danseras avec moi ?"

est plus conforme au style communicatif quotidien que :

53 - Il m'a demandé si je danserais avec lui.

Par contre, au regard des exemples suivants :

31 - Ça fait trois jours

32 - Bonne assise

38 - Regarde sa bouche/sa tête/son nez/ses yeux etc., on trouve que le problème n'est pas uniquement imputable au modèle de langue privilégié en classe. Il n'y a pas, à notre connaissance, un texte de français utilisé en classe au Nigéria où de tels énoncés soient favorisés. Ce que l'on peut suggérer donc est qu'il existe chez les sujets le désir d'une appréciation verbale des structures socio-culturelles disponibles dans leur entourage immédiat. Les structures, rappelons-le, sont souvent encodées clairement dans la langue maternelle. Par exemple les énoncés 31-33 ont leurs équivalents directs en yorouba, tout comme l'énoncé "Tu es fou" ! 37 qui en yorouba est associé plus fortement à la folie qu'en français.

Néanmoins, les évidences de :

27 - Merci pour hier

et de

17 - Ici-là

démontrent la possibilité d'une remise en cause des facteurs signalés. Dans 37 on parlera plutôt d'un croisement entre les facteurs langue et culture où l'exigence de la gratitude empiète sur la forme linguistique à employer alors que ni le modèle de langue prescrit en classe ni les structures socio-culturelles du milieu ne justifient l'énoncé 17. On ne peut tout de même pas perdre de vue le fait que des énoncés tels 17 renseignent sur une "mode" discursive francophone que les sujets ont vite assimilée grâce à leur séjour dans un pays francophone d'Afrique.

Retenons donc pour terminer que le tableau général des habitudes communicatives tendent particulièrement à valoriser la culture sociale du milieu. Cela voudrait donc dire que ce dont nous témoignons est probablement une question de socio-grammaire propre à un groupe qui cherche, bien que maladroitement, ce que Bachmann (1974) a appelé "le bilinguisme social". Point de vue essentiellement vrai mais vraisemblablement partiel car le tableau du répertoire verbal nous offre des indications de part et d'autre qui permettent une atténuation de notre postulat. De telles indications comprennent non seulement "Merci pour hier" (27 supra) et "ici là" (17 supra), mais aussi :

54 - Allô, tenez la ligne (pour dire : Allô, ne quittez pas)

55 - Prenez votre droite (pour dire : serrez à droite ou prenez la droite).

Quoiqu'il en soit, nous témoignons d'un modèle de communication qui repose essentiellement sur le désir d'établir une certaine adéquation entre la grammaticalité linguistique et la grammaticalité sociale. Cette réflexion nous conduit à reconnaître en théorie l'existence d'au moins trois modèles de communication :

- Communication douée de grammaticalité linguistique et sociale
- Communication douée de grammaticalité linguistique sans grammaticalité sociale
- Communication douée de grammaticalité sociale sans grammaticalité linguistique.

Il paraît que l'enjeu d'une analyse des modèles réside non seulement dans le fait que le grammatical et le social s'interpénètrent si bien que, dans un extrait de communication donné, il y a un peu de tout, mais aussi dans le fait que la grammaticalité sociale est difficile à déterminer sinon en référence à un contexte sociologique précis.

TUNDE AJIBOYE  
Université d'Ilorin  
Ilorin, Nigeria

#### BIBLIOGRAPHIE

- BACHMANN (C.), "Les techniques d'expression : aspects sociolinguistiques" in *Etudes de Linguistique Appliquée ELA*, n° 14, avril-juin 1974, pp. 47-60.
- BLOM (J.-P.), GUMPERZ (J.J.), "Social meaning in linguistic structure : code-switching in Norway", in John J. Gumperz et D. Hymes (eds), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, pp. 407-434.
- BROWN (R.), GILMAN (A.), "The pronouns of power and solidarity", in Thomas Seboek (ed.), *Style in Language*, Cambridge, Massachusetts M.I.T., 1960, pp. 253-276.
- BRUMFIT (E.J.), JOHNSON (K.), *The Communicative approach to Language Teaching*, O.U.P., 1979.

- ERVIN-TRIPP (S.), "On Sociolinguistic rules : alternation and co-occurrence", in John J. Gumperz et D. Hymes (eds), *Directions in Sociolinguistics : The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, pp. 213-250.
- FERGUSON (C.), "Structure and Use of Politeness Formulas", in *Language in Society*, vol. 5, n° 3, 1976, pp. 137-151.
- FRÉDÉRIC (F.), "Contexte et Situation", in *La Linguistique*, Paris, Denoël, 1969.
- GUMPERZ (J.J.), "The Sociolinguistic signifiante of conversational code-switching", Language Behaviour Research Laboratory, paper n° 46, Berkeley, University of California.
- HYMES (D.), "Modes of the Interaction of Language in Social Life", in *The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1972, pp. 45-52.
- JAKOBSON (R.), *Essai de Linguistique générale*, Paris, éd. de Minuit, 1963.
- MALEY (C.), "Historically speaking Tu or Vous ?", in *French Review*, vol. XLV, n° 5, avril 1972, pp. 999-1006.
- MARTINET (A.), *Langue et Fonction*, Paris, Denoël, 1969.
- PAULSTON (C.), "Pronouns of Address in Swedish : Social class semantics and a changing system", in *Language in Society*, vol. 5, n° 3, 1976, pp. 359-386.
- RICHAUDEAU (F.), *Le Langage efficace*, Paris, CELP, 1973.
- ROULET (E.), "Pour une meilleure connaissance des Français à enseigner", in *Le Français dans le monde*, n° 100, oct.-nov. 1973, pp. 22-26.
- SAVILLE-TROIKE (M.), "The Ethnography of Communication. An Introduction", Oxford, Basil Blackwell Publisher Ltd, 1982.

## INTERFÉRENCES LINGUISTIQUES ET SUBSTRAT DANS L'OEUVRE LITTÉRAIRE AFRICAINE : L'EXEMPLE DE MASSA MAKAN DIABATE

A l'image de nombreux pays africains, le Mali se caractérise par la présence d'une multitude de langues sur son territoire ; dans ce contexte plurilingue généralisé, il est intéressant de se pencher sur l'expression artistique africaine d'un point de vue linguistique. Si les cinéastes tentent de plus en plus de réaliser des films en langue nationale, les écrivains, eux, s'expriment en français.

Le choix linguistique de ces auteurs est en fait stratégique. Il est possible de l'expliquer tout d'abord d'un point de vue commercial et idéologique : n'ayant aucune chance d'écoute et de diffusion dans leur pays - le taux d'analphabétisme étant très élevé -, ils choisissent une langue internationale occidentale pour faire passer leur message au-delà du continent africain. Cette spécialisation d'un code dans un certain niveau de langue, ou même dans une certaine langue, est la conséquence d'une situation diglossique, à la fois contrainte et prétexte ludique pour les romanciers. En outre, pour les premières générations d'écrivains, produits de l'éducation coloniale, la seule compétence écrite est le français puisque les langues nationales ne sont standardisées que depuis peu de temps.

Les conséquences de cette situation sociale sur l'écriture sont décisives, "*l'essayiste africain vi(van)t une double et paradoxale impossibilité : écrire dans la langue de l'opresseur avec laquelle il entretient un rapport passionnel*" (MONSARD, 1986, 10).

Suite à une époque de revendication culturelle, les écrivains, dès 1970 avec Sony Labou Tansi, traduisent le rejet de la mainmise occidentale par des réactions linguistiques, la destruction de la langue et la déstructuration narrative du roman.

Ils exécutent un travail très discret sur la langue française - langue A - grâce à des processus de réintégration d'une seconde langue, la plupart du temps langue première<sup>1</sup> de l'auteur - langue B - selon des modalités variables.

Avant d'opérer le décodage du *substrat linguistique* dans une oeuvre littéraire africaine et plus particulièrement malienne, il nous semble important de présenter la situation sociolinguistique de l'auteur ainsi que les procédés théoriques et méthodologiques nécessaires au linguiste pour l'analyse de cette langue à plusieurs codes, cristallisation d'un plurilinguisme de fait dans une expression unique.

Comme nous l'évoquions en introduction, l'auteur africain est en situation de bilinguisme, plus précisément en situation de *bilinguisme émergent* selon la terminologie de M. Blanc et F. Hamers (1984), c'est-à-dire qu'il fait partie d'un contexte où coexistent de nombreuses langues vernaculaires, une langue nationale (véhiculaire), et une langue officielle d'acculturation. Si l'on prend le cas de Massa Makan Diabaté, ces langues sont : malinké+bamanan+français.

L'image, forgée, du prestige du français a pu aboutir chez ces auteurs, très souvent devenus l'élite du pays aux indépendances mais incapables, pour certains, de choisir entre ces deux cultures, à un *bilinguisme acculturé anonique*. M.M. Diabaté, du fait du caractère polymorphe de sa culture, se définissait lui-même comme une *chauve-souris*. De plus, s'ils ne sont plus reconnus par les leurs car ils ont *trahi*, les écrivains africains sont rarement valorisés en France et reconnus

comme tels : on parle de *littérature mineure* car "*une littérature mineure n'est pas celle d'une langue mineure, mais plutôt celle d'une minorité, faite dans une langue majeure*" (DELEUZE et BARNABE, 1982, 1, 85).

En réaction à la marginalisation de l'expression africaine, les auteurs, tel Amadou Kourouma qui fait figure de précurseur, s'attaquent à la racine même de l'acculturation, la langue française, afin de rendre compte de façon active de la dualité permanente qui la déchire : le bilinguisme et le bi-culturalisme. Le paysage linguistique africain est ainsi réintégré dans la littérature.

Puisqu'il ne suffit pas de lire parfaitement le français pour décoder un roman africain (M'BOUKOU, 1980, 210), le point de vue d'analyse est nécessairement linguistique car il s'agit de voir comment les auteurs exploitent au maximum toutes les formes et modalités langagières de leur pays par l'insertion de monèmes ou de groupes de monèmes des langues africaines, la traduction d'expressions typiques, la reproduction ou le calque de certaines formes langagières conventionnelles comme le proverbe.

La description du fonctionnement du système linguistique de l'oeuvre littéraire consiste à dégager un corpus d'énoncés ou de monèmes, d'en effectuer les transcriptions et traductions pour ensuite en analyser les éléments constitutifs. La seule différence avec la démarche traditionnelle sociolinguistique lors de l'analyse des enquêtes de contacts de langues, se situe au niveau de la constitution du corpus. Dans les enquêtes, il est exclusivement oral, pris sur le vif et enregistré, donc très souvent spontané alors que dans le cadre de nos recherches, il s'agit d'un corpus écrit, résultat d'un travail de création. Cet aspect a été parfaitement démontré par Jean Derive (1980) : les effets sont voulus par l'auteur, ils ne sont pas des traductions spontanées effectuées d'une langue sur l'autre.

L'objectif du linguiste, à partir de ce corpus écrit, est de rendre compte de cette langue pluri-codée de l'auteur, et plus exactement de la force de présence du *substrat* de la langue source, langue première de l'auteur que l'on a appelé langue B, c'est-à-dire de déceler les formes et les différents niveaux de présence : la langue B est-elle introduite au niveau du signifiant ou du signifié ? Est-elle seulement présente dans le lexique ou bien passe-t-elle aussi dans la syntaxe et la sémantique ?

Le linguiste doit donc rendre compte de l'interaction des deux langues en présence, ce que l'on appelle *code mixing*.

D'autre part, si l'on élargit la problématique en considérant le fonds culturel commun africain, il est intéressant de distinguer les calques strictement régionaux des créations propres à une vaste zone culturelle africaine francophone.

Massa Makan Diabaté, auteur malien originaire de Kita, fait partie du courant littéraire africain de la période des Indépendances qui a voulu restituer la parole traditionnelle ; il est le célèbre auteur de la *Trilogie de Kouta*.

Ses oeuvres, comme celles de Kourouma, attestent d'une grande originalité au niveau de l'écriture, et notamment d'un jeu linguistique pertinent sur les langues, sa langue maternelle, le malinké, la langue véhiculaire du Mali, le bamanan, et la langue qu'il a apprise à l'école, le français.

Le décodage des unités significatives propres à la langue B qui apparaissent spontanément dans la langue A, dans *Comme une piqûre de guêpe* et dans

*L'assemblée des Djinns* - le malinké, langue du grand ensemble linguistique Manding, dont font partie le bamanan et le jula -, a été effectué lors d'une enquête à Bamako et à Kita, auprès d'informateurs malinké dont les interférences avec le bamanan étaient très fréquentes, puisqu'ils habitaient la capitale et parlaient le bamanan. Ceci reflète la situation de l'auteur lui-même qui parlait les deux langues<sup>2</sup> africaines. Nous trouvons de nombreuses interactions entre ces deux langues dans le texte de ses oeuvres : ainsi, il écrit par exemple /foto/, "sexe" (122-ADD<sup>3</sup>) terme intermédiaire entre /foro/ en bamanan et /hoto/ en malinké.

Pour notre étude nous avons donc tenu à garder les énoncés des informateurs sans les normaliser dans l'une des deux langues afin de mieux mettre en évidence la réalité sociolinguistique dont la langue de l'auteur témoigne : l'interaction du malinké et du bamanan chez de nombreux locuteurs d'origine malinké.

A partir des ouvrages de M.M. Diabaté, une sélection d'énoncés a été effectuée pour la constitution d'un corpus d'éléments linguistiques inhabituels en français de France, français courant (standard) et français régional, afin d'en établir la typologie selon la forme et le niveau d'incidence.

Les types de présence de la langue B sont au nombre de trois :

- l'*emprunt*, la langue source non traduite. La présence de la langue B non traduite se présente sous différentes formes : les anthroponymes, les toponymes, les réalités traditionnelles comme la dénomination des castes par exemple...

- le *calque*, la langue source traduite. Il s'agit de traductions littérales ou plus libres de la langue B. L'auteur effectue des transferts de séries inadéquates entre les deux langues.

- la *réécriture*, à partir des formes littéraires de la langue source. Il s'agit d'une présence sémantique de la langue B à travers des images et des éléments lexicaux, et non de traductions de monème à monème.

Il est clair, au-delà des différents aspects de cette interaction, que le travail de réintroduction de la langue B se fait aux deux niveaux d'articulation de la langue, tant au niveau structural qu'au niveau sémantique. M.M. Diabaté disait faire quelques *petits bâtards au français de France* ; nous pourrions les nommer *malinkismes*.

Tableau 1 : Typologie des *malinkismes* de M.M. Diabaté dans CPG et ADD

niveaux	EMPRUNTS	CALQUES	RECRÉATIONS
LEXICAL	+	+	+
SYNTAXIQUE	-	+	-
SÉMANTIQUE	+	+	+

Le résultat de nos recherches s'inscrit tout d'abord dans la description de ces différents niveaux de présence que nous allons illustrer maintenant par des exemples. La liste ne se veut pas exhaustive, mais nous tenterons de présenter chaque aspect de la typologie présentée ci-dessus.

## Les emprunts

Il s'agit dans l'oeuvre de M.M. Diabaté, essentiellement de monèmes isolés (lexique), anthroponymes ou toponymes - /*djoliba*/, "niger", /*nogoyali*/, "source de jouvence au Mali" (ADD-149) - qui traduisent la réalité quotidienne de la société dans laquelle l'auteur vit. Ces éléments ne remettent jamais le sens du texte en question.

Les expressions en langues vernaculaires sont, elles, plus rares - /*samu suman jeli*/ "le griot qui a la pureté de l'or" (ADD-146) - mais qu'il s'agisse de monèmes ou de groupes de monèmes c'est pour leurs connotations sémantiques que le romancier les utilise, ainsi que pour les références qu'elles impliquent. Les termes /*konkon dogosso*/ (CPG-87), /*jon*/, /*nkoni*/ (CPG-35), /*jenbe*/ (CPG-38), ou /*foto*/ (ADD-122) par exemple, font référence successivement aux codes de salutations malinké ("bonjour"), au système des castes ("esclave"), aux particularités sociales, à la tradition ("guitare tétracorde", "tam-tam central") ou à la parole injurieuse ("anus", "verge").

Le jeu très subtil de l'auteur sur le rapport signifiant/signifié révèle différents degrés d'expression : ce sont autant de repères insolites, véritables relais d'un code culturel, qui sont ainsi greffés. Ces expressions fonctionnent comme de véritables déictiques, dévoilant ainsi au lecteur à travers la langue B, le monde dans lequel s'inscrit le roman.

## Les calques

Les unités significatives traduites de la langue B dans la langue A, c'est-à-dire du malinké au français, sont beaucoup plus difficilement repérables que les emprunts. Après avoir effectué un repérage approximatif dans le texte, ce sont nos informateurs qui ont réintégré les signifiants malinkés, attestant de fait l'origine de l'expression traduite en français par l'auteur. L'exemple le plus caractéristique est l'emploi du terme *soleil* (/tele/ en malinké qui veut dire aussi "jour", "époque"...) dans l'expression *Les soleils des indépendances*, que l'on retrouve aussi dans le titre du roman d'Amadou Kourouma ; le signifiant /tele/ renvoie en fait à plusieurs signifiés français ; celui qui convient ici, au delà du jeu et de la métaphore, est "époque".

Quelques-unes de ces expressions sont traduites en bas de page comme *voyez ma main si elle est velue* (ADD) qui signifie "j'ai bien dit la vérité" ; de même, *cousinage à plaisanterie*, terme d'ethnologue renvoyant en fait à une réalité linguistique bamanan, les *sanankunya*. Ainsi, qu'ils s'agissent au niveau du lexique, de la syntaxe ou de la sémantique, les *malinkismes* s'intègrent toujours parfaitement à l'énoncé.

## 1. Interférences lexicales

### Exemple 1

"Il avait créé la discorde entre Danfaga et Tiemoko en donnant à celui-ci le sobriquet de *grand-frère-du-véritable-chef*" (ADD-16).

énoncé malinké traduit : 1. /nyamɔ̃ gɔ̃ kɔ̃ rɔ̃ kɛ/.  
2. "devant-chef grand-frère".

### Exemple 2

"Il entendait par ce rite tenir le sort d'une dizaine de familles, constituées de cousins et de *frères-de-père*, toutes rivales mais tenues de s'unir contre les autres clans" (ADD-18).

énoncé malinké traduit : 1. /fadenw/.  
2. "enfants-de-même-père".

Ces deux exemples de traductions littérales du malinké répondent à des réalités spécifiquement mandingues. *Frères-de-père*, c'est-à-dire nés d'un même père et de mères différentes, correspond à un rapport de rivalité qui s'oppose à *frères-de-même-mère* entre lesquels règne la fraternité.

## 2. Interférences syntaxiques

L'interférence syntaxique la plus caractéristique, présente dans les deux oeuvres, est l'introduction de parole, *je dis : dis...*, dans laquelle le verbe est répété pour appuyer la forme déclamatoire de la prise de parole. Cet énoncé correspond en fait à une structure syntaxique très particulière aux langues mandingues, *!ne ko : ko...!*, dans laquelle *!kol* est une particule unique non verbale et non encore définie qui ne se place que dans un tel contexte. Cette expression relève bien de ce que nous appelons une langue *pluri-codée*, car elle fait partie de la stratégie de l'auteur jouant sur l'hétérogénéité du pluri-culturel et du plurilinguisme.

De même l'expression *faire asseoir la parole*, c'est-à-dire ouvrir la séance, lors d'une discussion entre chefs griots :

"J'avais bien l'intention d'*asseoir la parole* à ce sujet dans le vestibule sacré. Mais puisqu'on m'a retourné le bonnet avec un certain retard, alors le prévu s'est effacé au profit de l'urgent" (ADD-58).

correspond à une structure syntaxique mandingue précise :

1. /ka kuma la sigi/
2. "inf-parole-locatif-asseoir".

Il est intéressant de relever une formule qui traduit l'action de manger :

1. /n ye n mun kan/
2. "moi-prédicat-mon-nez-dessus".

" - Je viens juste de prendre mon petit déjeuner.  
 - Alors attends, fit Yamoudou. Quand *je suis sur le nez...* Ton pauvre père aimait bien ça *être sur le nez*. Et c'est probablement ce qui l'a tué." (ADD-62).

Le contexte nous révèle le paradoxe de cette langue plurielle qui pour un non bilingue n'est pas évidente à décoder.

D'autres phénomènes ont été observés comme l'absence d'article et les emplois originaux - passage de l'intransitivité à la transitivité - des verbes *asseoir, coucher, faire, tomber* dans les énoncés *asseoir la parole, asseoir le deuil, faire une femme, tomber le mil, coucher une femme...* L'inventaire morpho-syntaxique est très souvent redécoupé par l'auteur : *femme-excuse-moi-du-peu*<sup>4</sup>, *fils-liquide-perdu* ("fils indigne qui ne mérite pas ma semence")...

### 3. Interférences sémantiques

De la même façon, des expressions faisant référence à l'univers manding et à la tradition malienne au sujet de la mort ou de la honte par exemple, sont des calques parfaits d'une langue sur l'autre.

#### Exemple 1

"Je te fais des cadeaux que tu acceptes, narguait Harouna. J'ai à ma charge un Guena, et, jusqu'à ce qu'il *me mette de la terre dans les oreilles*, il ne manquera de rien, par la grâce de Dieu et les bénédictions des grands Anabon défunts." (ADD-35).

Énoncé malinké traduit : 1. /fo ka bangu ke n tulo kɔ nɔ/  
 2. "jusque-inf-terre-mettre-moi-oreille-dedans", forme métaphorique pour l'expression de la mort.

#### Exemple 2

"(...) Si les blancs vous ont vaincus vous les Horons...  
 - Un jour, s'énerva Tétélé, j'enfoncerai *mon poing, mes cinq doigts formant une masse dans l'anus* de cet imam aux paroles mielleuses et je mettrai le feu à cette taverne où lui et ses acolytes se réunissent pour marmotter des propos insensés" (ADD-89).

Énoncé malinké traduit : 1. /n bɛ n bolo fila don bɔ da la/  
 2. "moi-prédicat-mes-mains-deux-entrer-anus-dans" ; injure malinké évoquée soit avec "mes cinq doigts", soit avec "mes deux mains".

## Exemple 3

"- *Tes parents t'ont conçu par une après-midi torride*, dit leur doyen" (ADD-98).

Énoncé malinké traduit : 1. /i ba b'i sɔɔ tile kunan don/  
2. "toi-mère-prédictat-toi-recevoir-soleil-pénible-jour" ;  
autre insulte assez violente au Mali.

## La récréation

Pour ces dernières formes, il s'agit d'expressions qui font référence au malinké, comme *filles-garçon-enfant-de-sa-mère* ou *femme-au-quai-de-la-gare*, mais qui ne possèdent pas d'équivalent littéral dans cette langue. Nous les appelons donc *traductions libres* ou *récréation* à partir de l'univers sémantique et culturel malinké. Les différents énoncés se placent tout de même sur un continuum, puisque pour certains tels que *ton discours a plus de graisse que de viande*, la référence est toute proche (en malinké : *li ka kuma ken ka ca tɔ nɔ t'a la/*, "toi-posses.-parole-graisse-beaucoup-intérêt-pred.neg.-il-locatif" soit "ta parole a plus de graisse que d'intérêt") ; alors que pour d'autres, il nous a été impossible de retrouver l'énoncé malinké (par exemple : *manger la douleur*) car il s'agit de véritables interférences culturelles, reflets d'un français malien marqué par le contenu propre à la civilisation malinké.

## 1. Interférences lexicales

Une expression typique au Mali, qui correspond un peu à celle de "pique-assiette" en France, retrace le phénomène des personnes non invitées aux fêtes mais pour lesquelles il y a toujours des parts prévues :

"Les habitants des villages voisins, attirés par les coups de fusil, se joignaient à la fête. Et ils étaient prévus : à l'époque des circoncisions, on a coutume de garder des plats destinés à ceux qui viendront sans être invités. On les appelle par dérision "*les chaussures-sèches*" ou les "*soulève-poussière*". (CPG-114).

et aussi :

" - Eh bien, narguait la mère de famille, qu'on lui apporte la "*part-des-non-prévus*", la ration de ceux qui, attirés par le fumet des sauces, se présentent sans cadeau et sans évoquer le moindre lien de parenté ou d'amitié." (CPG-95).

## 2. Interférences sémantiques

Lors d'une description des deux héros de l'*Assemblée des Djinns*, M.M. Diabaté parle de Kala Jula, le griot, en ces termes :

"Et il usait de certains atouts avec beaucoup d'habileté : d'abord sa détermination inflexible qu'il pouvait dissimuler sous des dehors d'affabilité, son éloquence s'ouvrant large comme un filet où l'adversaire se prenait sans y prendre garde, enfin et surtout son fusil à canon double, quand *le fil de la négociation était cassé* et qu'on ne pouvait plus y faire de noeuds." (ADD-49).

Cette image répond en fait à une expression courante au Mali, /kuma nyɔ ɡɔn tɛ/, "il n'y a pas de parole coupée", c'est-à-dire de mésentente. Kala Jula est bien un héros, maître de la parole et au-dessus des règles communes car il peut casser le fil de la négociation.

Les énoncés *tirer le sable* (ADD-56) ou *affronter le fer* font aussi appel à une réalité spécifiquement mandingue car /ka sigi nɛ ɡɛ kɔ rɔ/, littéralement "asseoir-fer-dessous" veut dire *circoncire*, phénomène incontournable de la tradition malienne.

Les *recréations* les plus nombreuses se font à partir des proverbes ; nous n'en donnons qu'un exemple ici :

"Où sont-ils au jour d'aujourd'hui ? s'écria-t-il. *La mort mange la chair, réduit les os en cendres. Mais contre une bonne renommée, elle est désarmée.*" (ADDD-82).

Énoncé malinké d'origine : 1. /saya bɛ mɔ ɡɔ dun, a t'i tɔ ɡɔ dun/

2. "mort-prédicat-homme-manger, elle-préd.neg-lui.-nom-manger", ce qui signifie : un homme peut mourir mais son nom reste.

À la suite de cette description sommaire des différents *effets* de langue, il est intéressant de s'interroger sur celle de l'auteur : peut-on parler de *variété du français* alors qu'il s'agit d'*effets*, donc d'artifices d'un seul locuteur ? Si cette langue mixte reflétait exactement les usages quotidiens au Mali, nous pourrions parler de dialectalisation du français, mais il est impossible, pour un seul idiolecte - et à l'écrit - de s'aventurer plus avant. Le statut théorique de cette langue pose donc de nombreuses questions, car tout le roman résonne de la tonalité malinké qui éclate autour des constructions syntaxiques marginales et des curiosités sémantiques. Mais le romancier n'est pas seulement traducteur de sa langue.

Dans un second temps d'analyse, il nous paraît fondamental d'intégrer l'oeuvre de M.M. Diabaté dans l'ensemble culturel africain afin de comprendre pourquoi des constructions telles que *gâter* (ADD-34), au sens de "souiller, casser", que l'on retrouve très souvent dans les romans de l'auteur et dans la communication quotidienne au Mali, ne proviennent pas uniquement de sa langue maternelle puisqu'on les retrouve sous la plume d'écrivains togolais, ivoiriens ou gabonais qui n'ont pas la même langue première. De nombreuses expressions de

ce type ne peuvent s'inscrire dans la typologie présentée ci-dessus car elles appartiennent à plusieurs aires linguistiques. De ce fait, se pose la question de l'appropriation du français pour traduire des réalités africaines plus vastes. Par exemple, l'expression *période de soudure* (CPG-24) qui traduit une réalité temporelle agricole, le temps écoulé entre deux récoltes, ne peut pas être à la fois un calque du malinké, de l'éwé et d'autres langues africaines. Ces énoncés appartiennent à un second type d'expressions françaises, résultat d'une création sur la langue française elle-même. Ainsi, les termes plus anciens, comme *hivernage* ou *harmattan* participent de ce fonds commun linguistique en langue française pouvant traduire des réalités africaines.

Le problème de l'expression littéraire africaine en langue française se pose alors en des termes *supra-nationaux*. Comment le processus de stratégie interlinguistique commun à beaucoup d'auteurs arriverait à produire des énoncés identiques, alors qu'une des composantes - la langue d'origine - n'est pas la même ?

Il semble qu'une seconde typologie, beaucoup plus complexe à élucider et résultant d'un long travail comparatif, puisse être dégagée.

A l'examen de ce nouveau corpus<sup>5</sup>, il paraît nécessaire alors de distinguer deux niveaux d'analyse : le premier est l'étude stricte des calques d'une langue sur l'autre, alors que le second est propre à une vaste zone culturelle africaine. Dans l'un, les concepts sont codifiés de façons différentes selon les langues, dans l'autre ils sont l'image d'une structuration socio-sémantique commune exprimée par les Africains<sup>6</sup>.

Dans la transcription, la traduction et l'*écriture* de ces deux formes linguistiques, l'auteur tente à la fois de rétablir la réalité plurilingue de son pays et de rompre avec le style académique occidental. Ainsi, la langue devient l'instrument essentiel de revendication de l'identité collective culturelle car elle symbolise tout d'abord l'héritage culturel premier - la langue d'origine - mais aussi la nouvelle redistribution des cartes linguistiques dans laquelle le français et l'appropriation africaine qui en est faite jouent un rôle prépondérant aujourd'hui.

Le romancier africain utilise donc la langue dominante tout en la transgressant volontairement pour y faire entrer sa langue : il s'agit à travers ce transfert, cette alternance de codes, d'une stratégie efficace dans le processus de mobilisation ethnique. De plus, il renvoie à un référent commun beaucoup plus vaste. L'auteur déploie la langue française jusqu'à ses plus lointaines limites, il force celle-ci avec des intentions précises, identitaires et créatrices.

Au Mali, comme dans tout les pays africains francophones, il est intéressant de noter que la supériorité idéologique et hiérarchique du français sur les langues africaines a été difficilement acceptée par les écrivains qui, contraints de l'utiliser, la concevaient comme un intermédiaire permettant des aménagements significatifs.

Tout en faisant jouer le substrat de leur langue maternelle, *ils écrivent autrement la langue dominante* (RICARD, 1976, 15).

A défaut d'écrire dans sa langue maternelle, l'auteur africain inscrit ses propres langues comme actant de la communication dans le texte et, ce faisant, des fragments de son discours. Ainsi, déterritorialisé par le français comme

langue littéraire d'emprunt, l'auteur se reterritorialise par l'interférence linguistique. Il fait intervenir une langue B (langue d'origine) et une langue B' (français d'Afrique) dans un système réservé à la langue A, le code littéraire.

Dans une perspective idéologique, la science du langage est donc indispensable à l'analyse : les processus analytiques qu'elle permet d'appliquer à l'étude de la littérature africaine redonnent à celle-ci une identité, une vérité et une assise littéraire indispensables à sa reconnaissance et à sa survie. Elle contribue à la re-évaluation des prétendues littératures mineures au rang des littératures mondiales ; son rôle est aussi de nature *éthique*. *C'est parce que dans les conditions actuelles de nos pays, seule la linguistique externe peut rendre compte des implications économiques, politiques et culturelles de l'asservissement linguistique de nos peuples, que nous avons le devoir, dans la perspective de notre reconnaissance nationale d'en faire un objet d'étude privilégié* (ZAOUROU, 1974, 29).

Dans des contextes précis comme celui-ci, il est probant que la pluridisciplinarité est d'un intérêt capital afin de dégager la dimension plurielle du même objet. Elle nous permet de rendre compte de la volonté novatrice et créatrice des lettres africaines contemporaines : une des fonctions du code alterné est la mise en place d'effets de style qui sont aussi l'expression d'une identité personnelle. Ici, la fiction est soutenue, non pas par un seul parler social mais par une langue *multi-codée*.

Ainsi, à travers la mise à jour de cette langue se découvrent les différentes visions du monde. L'analyse linguistique que l'on peut en faire contredit le fantasme d'une langue (HOUDEBINE, 1989, 160), et démontre que l'on ne peut analyser une langue sans la prise en compte du contexte socio-culturel : forme et fonction sociolinguistiques sont indissociablement liées.

A l'intérieur de chaque langue, il y a des langues, reflet de l'étroite relation entre sujet / société / langue.

*La diversité langagière symbolise (ainsi) la diversité des communautés et des sujets* (HOUDEBINE, 1989, 163).

CANUT Cécile  
Paris III

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNABE (J.), 1982, "Contribution à une approche glottocritique de l'espace littéraire antillais", in *Bilinguisme et diglossie. La linguistique*, vol. 18, 1982-1, Paris, P.U.F.
- BLANC (M.), HAMERS (F.), 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, P. Mardaga éditeur.
- CALVET (L.-J.), 1987, *La guerre des langues*, Paris, Payot.
- CHEVRIER (J.), 1990, *Littérature nègre*, Paris, A. Colin.
- DERIVE (J.), 1980, "L'utilisation de la parole traditionnelle dans *Les soleils des indépendances* de A. Kourouma", in *Afrique littéraire et Artistique*, n° 54-55, Paris.
- DERIVE (J.), 1985, "Oralité et écriture, le problème de l'identité culturelle en Afrique", in *Bayreuth African Studies*, série 3.
- DIABATE (M.M.), 1981, *Comme une piqûre de guêpe*, Paris, Présence Africaine.
- DIABATE (M.M.), 1985, *L'Assemblée des Djinns*, Paris, Présence Africaine.
- FERGUSON (Ch. A.), 1959, "Diglossia", in *Word*, vol. 15, n° 2.
- HAMERS (F.), BLANC (M.), 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, P. Mardaga.
- HOUEBINE (A.-M.), 1989, "La diversité langagière des êtres humains", in *Langages, de la cellule à l'homme*, Paris, L'Harmattan.
- HOUIS (M.), 1971, *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, P.U.F., Sup.
- LAFAGE (S.), 1982, "Esquisse des relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire", in *Bulletin de l'observatoire du français contemporain en Afrique Noire*, n° 3, Abidjan.
- LAFAGE (S.), 1985, *Français écrit et parlé en pays éwé (Sud-Togo)*, Paris, Selaf.
- LACROIX (P.-F.), 1970, "Cultures et langues africaines : les emprunts linguistiques", in *Ethnolinguistique, Langage*, 18, janv. 1970, Paris.

MACKEY (W.F.), 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.

MATESO (L.), 1986, *La littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT, Karthala.

M'BOUKOU (M.J.P.), 1980, *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française*, Dakar, Cle, NEA.

MONSARD (P.), 1986, *Aspect de l'oralité dans la littérature traditionnelle et son influence sur la littérature écrite actuelle*, Thèse, Lille III.

RICARD (A.), 1976, *Diglossie et littérature*, Maison des sciences de l'homme en Aquitaine, n° 8, Bordeaux-Talence.

ZADI ZAOUROU (B.), 1974, "Expérience africaine de la parole : problème théorique de l'application de la linguistique à la littérature", in *Annales de l'université d'Abidjan*, série D, lettres, tome 7.

WALD (P.), MANESSY (G.), 1979, *Plurilinguisme : normes, situations et stratégies*, Paris, L'Harmattan.

WALD (P.), MANESSY (G.), 1984, *Le français d'Afrique noire tel qu'on le dit, tel qu'on le parle*, Paris, L'Harmattan.

WEINREICH (U.), 1963, *Language in contact, findings and problems*, Paris, Mouton, 1968 (1ère éd., 1963).

## NOTES

1. Nous privilégions le terme *langue première*, car il ne correspond pas toujours en Afrique à la langue *maternelle* : elle peut être la langue du père, ou la plupart du temps la langue véhiculaire, comme le bamanan à Bamako, par exemple.
2. Ou *deux dialectes* puisqu'ils proviennent initialement de la même langue, le manding.
3. Abréviation de *l'Assemblée des Djinns* et de *Comme une piqûre de guêpe*.
4. Femme aux formes peu avantageuses ; les Maliens aiment les femmes aux formes rondes.
5. Très important selon les recherches de Suzanne LAFAGE qui nous a soumis l'existence de ce nouvel aspect de l'expression africaine lors d'une communication personnelle.
6. Ces faits peuvent être similaires entre langues africaines différentes et donc constituer des "cryptotypes" de même nature dans la langue importée, selon le terme de Manessy, qu'il s'agisse du français, de l'anglais ou d'autres langues occidentales. Les mêmes "adaptations" se retrouvent dans l'oeuvre d'Amos Tutuola par exemple.